Compte rendu réunion du 18 septembre 2024

Salle de l'Atelier à Vaux sur mer à 20 h 00

L'Assemblée Générale convoquée le 10 septembre salle de l'atelier à Vaux sur mer, en présence de 25 adhérents ou futurs adhérents. 12 membres élus à la précédente A.G. prolongent leur mandat et 3 nouvelles candidatures élues par l'A.G. portent la composition du Conseil d'Administration à 15 membres.
Le CA s'est donc réuni ce 18 septembre pour élire le Bureau Directeur et attribuer les différentes fonctions des membres de ce CA.

Etaient présents :

Christian BEYRAND, Patrick MAZZOLINI, Daniel RIMBERT, Jérôme SIMONET, Jacques LUSICIC, Simon CHEVREUX, Françoise FORT, David LEDUC, Vincent FABIER, Antoine FABIER

Absents excusés :

Alain LE GALL, Olivier LYS, Michel GABRIEL, Christine MOSSE, Gaëtan JUNCHAT.

Ordre du jour :

- Election du Bureau Directeur, rôles et tâches
- Rôles et tâches des membres du CA
- Modification du règlement intérieur
- Organisations 2024/2025
- Validation décisions A.G.
- Composition équipe étapes régionales CFEPA

Election du Bureau Directeur :

Le CA composé des membres élus par l'assemblée générale du 10 septembre 2024 ont renouvelé le bureau directeur à l'unanimité des présents pour la saison 2024/2025.

- Président : Christian BEYRAND
- Vice-Président et Secrétaire : Patrick MAZZOLINI
- Trésorier : Alain LE GALL
- Trésorière adjointe : Françoise FORT

Rôle et tâches des membres du Bureau Directeur :

- Christian BEYRAND, Président: validation des décisions, réunions GRAP, suivi du site du FFPA, gestion du forum avec Patrick, réunions et communication avec la mairie, faire respecter l'éthique et les règles de bonne conduite. En plus de sa fonction de Président, il assure la fonction de Webmaster : gestion du site internet.

- Patrick MAZZOLINI, vice-président et Secrétaire : assister le Président, être au courant de tout pour pallier son absence, compte rendus des réunions, gestion du forum avec Christian, garant du respect du règlement intérieur et du règlement FFPA. Suivi et communication avec nos différents partenaires (la Mairie de Vaux sur mer, Casino Barrière de Royan, Le camping Chauchamps, Hypermarché LECLERC, Piscine Atlantique, logiciel caisse, TexaPoker).

- Alain LE GALL, Trésorier : suivi du budget, gestion avec la banque postale, gestion des adhésions avec Christian.

- Françoise FORT, Trésorière adjointe : en aide au Trésorier.

Rôle et tâches des membres du C.A. :

- Jacques LUSICIC : Consultant technique force de propositions.

- David LEDUC, Jérôme SIMONET : Consultants techniques force de propositions, gestion et suivi des soirées et des différents classements du championnat.

- Simon CHEVREUX : TD officiel du club pour nos soirées et organisation OPEN et CFEPA.

- David LEDUC, Simon CHEVREUX, Jacques LUSICIC, Antoine FABIER : Désignation, organisation entrainements et suivi de l'équipe CFEPA.

Vincent FABIER, Simon CHEVREUX, Christian BEYRAND, Alain LE GALL, Olivier LYS, Françoise FORT: Chargés de l'organisation logistique des tournois externes (CFEPA et OPEN), des achats, préparation et service du bar.

- Gaëtan JUNCHAT : Communication extérieure sur les réseaux sociaux.

- Christine MOSSE, Michel GABRIEL, Daniel RIMBERT, : Conseil et aides aux membres du C.A. à la demande.

- Tous les membres du C.A. : buvette et Floor lors des soirées. Recherche de sponsors.

Organisations 2024/2025 :

Le secrétaire réserve des dates à la mairie pour la salle de l'atelier.

Le tournoi du téléthon prévu le dimanche 24 novembre (date confirmée par Jérôme/Mairie) à La salle de l'atelier. Le Weekend 18/19 janvier (date réservée mais pas sûr car période des vœux de la Mairie) pour une étape régionale du CFEPA (les dates précises seront attribuées aux clubs à l' A.G. du GRAP le 8 octobre), Weekend du 20/21/22 juin pour l'OPEN (confirmée par Jérôme/Mairie).

Le tournoi estival en juillet/août.

Validation décisions A.G. :

L'instauration d'une nouvelle organisation sur deux périodes de septembre à janvier en un seul tournoi puis de février à juin en deux groupes A et B et deux tournois, communiqué sans proposition de vote au cours de l'A.G. a été validée après débat et précisions complémentaires.

Il est décidé de jouer comme cela toute la première période. Un retour d'expérience sera effectué pour la continuité sur la seconde période ou la mise en place de l'organisation prévue. Tout cela est précisé dans le règlement intérieur, ANNEXE1.

Modification règlement intérieur :

Le Secrétaire a modifié celui-ci pour l'adapter à la suite des décisions communiquées ou votées à l'A.G. (Adhésion dématérialisée possible, championnat, compétitions, récompenses). Le règlement sera publié sur le forum pour acceptation par tous les adhérents. L'adhésion vaut acceptation entière et sans réserve du dit règlement.

Composition équipe étapes régionales CFEPA 2024/2025

David, Simon, Jacques, Antoine établiront une liste de titulaires et remplaçants possibles. Le C.A. et le Bureau Directeur validera ensuite cette composition. Notre but étant la qualification à minima pour les demies finales.

Dates des étapes : 17 novembre, 1er décembre, 19 janvier, 9 février et 23 mars. Demie finale 1 : 24/25 mai, Demie finale 2 : 14/15 juin.

Des entraînements seront organisés les mardis. Dates précisées dans le calendrier.

Autres questions posées :

Modification calendrier première période: Jérôme demande la possibilité de modifier les soirées prévues le 26 décembre, le 2, le 7 et le 9 janvier. Accord et modifications suivantes : la soirée de championnat du 26 décembre est déplacée exceptionnellement au mardi 17 décembre, la soirée de championnat du 2 janvier est déplacée au jeudi 9 janvier, la galette des rois prévue le jeudi 9 janvier est déplacée au mardi 7 janvier. Il a été décidé de ne plus jouer de soirées de championnat le mardi, mais pour des raisons exceptionnelles (fêtes, occupation de la salle à la demande de la Mairie) d'autres soirées de championnat pourront être déplacées sur d'autres mardi.

Organisation des soirées libres le mardi : Après la première soirée prévue le 17 septembre et annulée faute d'inscription, Françoise demande s'il est possible d'établir un classement particulier et une récompense annuelle pour donner un but à ces soirées. Accord de principe et organisation confiée à Françoise. Pas d'ordinateur mais gestion manuelle (suivi de la structure et beeper pour la durée des rounds). Françoise propose de gérer le classement sur un fichier Excel qu'elle alimentera. Chaque soirée est créée sur le site pour inscription obligatoire comme les soirées de championnat.

Arrêt de la bière pendant nos soirées : A la suite d'une question posée à ce sujet à l'A.G., Lydie Carpentier de la Mairie nous confirme que nous n'avons pas d'autorisation pour vendre de la bière. En attente d'informations précises (législation des associations, autorisation Mairie), la vente est suspendue. Pour nos autres manifestations, nous demandons un droit de débit de boissons ponctuel à la Mairie délivré par la sous-préfecture et valable pour une durée de 48h avec un nombre de 5 demandes annuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 22h30

Le Vice-Président et Secrétaire : Patrick MAZZOLINI